



Éditorial

Les causes de rejet des articles au premier tour

Marc Nikitin, Hervé Stolowy, Anne Pezet, Charles Piot

DANS **COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT 2010/3 Tome 16**, PAGES 3 À 10
ÉDITIONS **ASSOCIATION FRANCOPHONE DE COMPTABILITÉ**

ISSN 1262-2788

ISBN 9782311001037

DOI 10.3917/cca.163.0003

Date de mise en ligne : 15/11/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-comptabilite-control-audit-2010-3-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Francophone de Comptabilité.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

ÉDITORIAL

Les causes de rejet des articles au premier tour

Lors d'un précédent éditorial (CCA 2010, numéro 1, avril), nous avons abordé un phénomène nouveau: les rejets immédiats et les demandes de resoumission immédiate. Dans la lignée de cet éditorial, nous souhaiterions poursuivre nos réflexions sur le fonctionnement de la revue en nous situant un peu plus loin dans le processus de soumission d'un article pour aborder un thème qui nous semble d'une grande importance pour les auteurs: les causes de rejet des articles au premier tour. À notre connaissance, ce thème a été peu abordé par d'autres revues, à l'exception de deux revues américaines spécialisées dans la pédagogie (Howard et Stout 2006; Stout et al. 2006).

L'équipe des quatre rédacteurs a examiné un échantillon important d'articles rejetés au premier tour, c'est-à-dire après une première évaluation par les deux évaluateurs, sur une période récente d'un peu plus de 12 mois. Si l'objet du présent éditorial n'est pas de fournir des statistiques très détaillées, nous allons cependant tenter de passer en revue les principales causes que nous avons pu identifier. Ensuite, comme pour les rejets immédiats, nous proposerons aux auteurs des pistes d'amélioration.

Il faut préciser, avant d'entrer dans cet «inventaire», que les causes de rejet peuvent varier selon

la méthodologie employée. Plus qu'une opposition comptabilité financière/contrôle de gestion, il nous semble que la distinction approche quantitative/approche qualitative révèle des causes pouvant être différentes. Nous allons intégrer cette distinction au fur et à mesure de notre présentation.

Nous souhaitons également préciser, en préambule, que cet éditorial ne relève d'aucune volonté de stigmatisation. S'il est vrai que beaucoup de trains arrivent à l'heure, on parle souvent davantage de ceux qui arrivent (très) en retard. De la même manière, nous n'allons évoquer que des cas «négatifs» alors que, fort heureusement, de nombreux papiers franchissent le cap du premier tour pour être révisés et resoumis. Notre objectif unique est donc d'aider les auteurs.

Synthèse générale

Le tableau en page suivante présente les principales causes de rejet au premier tour, classées par thèmes. Nous indiquons, de manière très simplifiée, un indice de fréquence, allant de un + à trois +. Cette synthèse distingue les approches quantitatives et qualitatives. Même si la plupart des causes sont communes, il apparaît que leur fréquence n'est pas toujours identique.

	Approche quantitative	Approche qualitative
Champ éditorial – Hors champ	+	
Problèmes d'ordre théorique – Question de recherche absente, pas claire, évoluant au fil du texte	+++	+++
– Revue de littérature (incomplétude ou, au contraire, références inutiles)	+++	+++
– Cadre théorique (mal exposé, défaillant)/Hypothèses	+++	
– Concepts insuffisamment ou pas définis	+	+++
Méthodologie – Non explicitée, insuffisamment explicitée ou justifiée	++	+
– Inadéquate	++	+
– Affirmations non étayées (par des références, par des faits)		++
– Échantillon (insuffisant, non représentatif)	++	
Contribution – Pas de résultats ou de conclusion originale	++	+++
– Résultats insuffisamment commentés ou discutés		+
– Nature descriptive du papier	+	
– Développement inutiles par rapport à la question de recherche		+
Forme – Écriture	++	+
– Confusion, manque de clarté		+++
– Structure du papier		+
– Normes de présentation, cohérence entre les références dans le texte et la bibliographie		+
Autres causes plus atypiques (Soumissions multiples)	+	

Nous allons maintenant décrire chaque cause en fournissant, le cas échéant, des exemples qui seront présentés de manière anonyme et en caractères italiques. Ces citations sont extraites des rapports des évaluateurs.

Soumissions hors champ

Comme nous l'avons indiqué dans l'éditorial d'avril 2010, la notion de champ est toujours délicate et nous essayons de traiter les articles « hors champ » dans le cadre d'un rejet immédiat. Cependant, des articles peuvent être « mis dans le circuit » de l'évaluation et apparaître hors champ aux évaluateurs après un examen approfondi.

Nous rappelons que la question fondamentale que nous nous posons est la suivante: l'article concerne-t-il une problématique d'information (comptable, financière voire extra-financière), de contrôle (de gestion, interne), ou d'audit? Si la réponse est négative, l'article est généralement considéré hors champ.

Concrètement, nous avons considéré hors champ à ce stade des articles traitant du processus de l'influence de la gouvernance sur la politique de distribution ou étudiant la rémunération des dirigeants.

Problèmes d'ordre théorique

Question de recherche

La question de recherche constitue la pierre d'achoppement de nombreuses propositions articles. Plusieurs défauts ont été relevés:

- Question de recherche (quasiment) absente.
- Question de recherche présente mais mal formulée, c'est-à-dire peu ou pas claire.

« Tout d'abord, la problématique de l'article ne me semble pas claire. Quelle est la question centrale de l'article. Est-ce les effets de la qualité de l'audit sur les IFRS ou l'effet des IFRS sur la qualité de l'audit? ».

- Question de recherche exprimée différemment selon les endroits où elle apparaît dans le texte. Par exemple, il n'y a pas toujours de cohérence, pour ne pas dire d'identité, entre la façon dont la question est posée dans le titre, dans le résumé, dans l'introduction et dans le traitement de la réponse. Cette situation peut traduire une certaine hésitation entre plusieurs questions de recherche.

« La question de recherche telle que proposée par le titre de l'article est celle des déterminants des discours de responsables de la qualité. Les questions posées en p. 1 sont cependant différentes ».

Revue de littérature

Alors qu'il nous semble que la revue de littérature devrait constituer le point fort de tous les articles, nous sommes confrontés à de multiples difficultés dans ce domaine:

- La revue est incomplète et des références importantes sont manquantes. Ceci peut affecter gravement la contribution de l'article qui sera traitée plus loin dans cet éditorial.

« De surcroît, les recherches qui ont été menées en la matière sur le cas français ne sont pas citées, à l'exception de... ».

- Au contraire, la revue est pléthorique et contient de nombreuses références inutiles, c'est-à-dire « hors sujet ».

« Pourquoi avoir développé une revue de la littérature sur le principe de contrôlabilité pour ensuite traiter d'une autre question? ».

« La revue de la littérature énumère des études sans rapport entre elles et qui, pour la plupart, n'ont rien à voir avec le sujet ».

- La revue est très descriptive et semble constituée de « copiés-collés » de résumés d'articles (souvent, un article par paragraphe).

«Présence de copié-collé intégral en § 1. Aucun travail de l'auteur pour digérer ces éléments. L'inégalité de présentation de la revue de la littérature (copié-collé, changements de format de présentation d'une section à une autre, etc.) laisse donc l'impression d'un amalgame vite fait, non reformulé par l'auteur».

Cadre théorique

Le cadre théorique peut être insuffisamment développé. Il peut également être inadapté au contexte de l'étude. Par exemple, est-ce que la théorie de l'agence peut s'appliquer de la même façon à des pays développés comme la France et à des pays émergents comme la Tunisie, pays objet de nombreuses études soumises à CCA? Il arrive très souvent que la réponse à une telle question soit négative, alors que la plupart des auteurs la supposent positive. Il arrive également souvent que les hypothèses ne soient pas bien justifiées, autrement dit insuffisamment argumentées (au regard du contexte notamment) et simplement «plaquées» par mimétisme avec la littérature.

Concepts

Dans les articles de nature qualitative, les concepts utilisés par l'auteur revêtent souvent une grande importance. Or, il arrive que ces concepts soient insuffisamment ou pas définis, ce qui nuit considérablement à la valeur de l'article. Ce problème existe également, mais dans une moindre mesure, dans les articles de nature quantitative. Par exemple, un article dont le titre évoquait «l'adoption ou l'adaptation» des normes IFRS ne définissait pas ces concepts.

Méthodologie

Non explicitée ou insuffisamment explicitée, non justifiée ou insuffisamment justifiée

Dans certains cas, la méthodologie n'est pas ou est mal explicitée. Mais le problème le plus fréquent réside dans l'absence de justification de la

méthodologie. Ceci est patent dans les articles de nature quantitative fondés sur des démarches statistiques. Par exemple, un article qui examine la publication d'une information utilise la «régression binomiale négative» sans fournir d'explication sur le recours à cette méthode, qui pourtant sort des «sentiers battus». Enfin, autre exemple, un article élabore un arbre de décision (sur un très faible échantillon, qui plus est) sans expliquer l'intérêt d'une telle démarche.

Encore un exemple: un auteur recourant à des entretiens ne précise pas quels sont les acteurs interrogés ni la nature des entretiens: non directs, semi-directifs ou directifs.

Inadéquate

La méthodologie est parfois inadaptée. Dans le cas évoqué plus haut de la «régression binomiale négative», il apparaissait que cette méthode n'avait pas de rapport avec la question de recherche et que son usage était tout simplement erroné. De la même manière, une étude pluriannuelle ne prenant pas en compte des effets de panel ne peut être acceptée.

«Du point de vue de la méthodologie utilisée, le choix d'un traitement statistique (logiciel de codage sémantique puis test de khi-2 et AFC) me semble non adapté à un échantillon aussi restreint: 3 entretiens seulement sont exploitables pour chaque catégorie de responsable qualité».

Par ailleurs, la méthodologie peut être trop «pauvre». Par exemple, un article sur les déterminants de la publication d'informations ne comprend que des statistiques descriptives et aucun traitement explicatif.

Affirmations non étayées

Parmi les approches qualitatives, certains articles contiennent des affirmations qui ne sont pas étayées par des références bibliographiques ou par des faits (notamment des résultats provenant d'une démarche empirique).

Échantillon

Nous avons déjà évoqué la taille de l'échantillon dans notre éditorial sur les rejets immédiats. Une faible taille ressort souvent dans les rapports des évaluateurs, la taille s'appréciant dans l'absolu mais également par rapport au nombre de variables indépendantes. Ainsi, un article rejeté utilisait 44 observations pour 10 variables explicatives.

La constitution de l'échantillon souffre parfois également d'une absence de justification, ou d'une certaine opacité. Par exemple, un échantillon initial constitué des sociétés de l'indice SBF 120 est réduit à 44 sociétés. 76 observations ont été exclues sans réelle explication. Et même si l'explication fournie pour l'exclusion était plausible (comme des données manquantes sur certaines variables), ne retomberions-nous pas dans le problème de la faible taille de l'échantillon ?

Le choix de l'échantillon n'est pas toujours justifié. Pourquoi la France ? Pourquoi la Tunisie ? Pourquoi le Canada ? Ces questions ne sont pas triviales. Un accès aisé aux données ne peut être une raison suffisante.

Enfin, dans quelques cas, rares il est vrai, le nombre d'observations n'est tout simplement pas fourni.

Contribution

Pas de résultats ou de conclusion originale

Plusieurs articles rejetés ne présentent pas de résultats ou de conclusion originale. Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- La portée des résultats est trop réduite, notamment parce que l'échantillon n'est pas représentatif ou est trop ancien.¹
- Il s'agit de la simple réplique d'une étude empirique dans un contexte sans justification particulière de ce dernier.

« Il suffit de rechercher sur Internet (google) ou dans des bases électroniques pour voir qu'il y a beaucoup d'articles sur la mesure de la

qualité. Les dimensions évoquées par l'auteur l'ont été par d'autres. Dans la mesure où le papier ne montre pas la spécificité du secteur étudié au regard de la qualité électronique il me semble qu'il ne constitue qu'une réplique ».

- La contribution est désuète, voire obsolète, compte tenu de l'évolution du contexte, réglementaire notamment.

« Malgré un travail colossal de collecte de données [...], la contribution de l'article n'est pas évidente. Le travail est essentiellement descriptif et porte sur les pratiques des sociétés françaises en matière de communication financière sur Internet pour l'année 2005. Dans ce domaine, les choses évoluent extrêmement vite et, par conséquent, l'état des lieux dressé par les auteurs n'est probablement plus d'actualité ».

Résultats insuffisamment commentés ou discutés

Les résultats ne sont pas toujours assez commentés ou discutés.

Nature descriptive du papier

Certains articles soumis ne constituent pas de véritables « articles de recherche ». Ils sont trop descriptifs et ne contiennent pas assez de questionnements. Par exemple, ils se bornent à décrire des dispositions réglementaires. La valeur ajoutée de l'article est une question fondamentale que se posent les évaluateurs.

« L'objet actuel de l'article consiste davantage en la description de dispositions réglementaires qu'en une réelle analyse critique de leur contenu et de leurs conséquences prévisibles. L'auteur semble manquer de recul pour interroger la portée réelle des deux textes étudiés. Il se contente très souvent de paraphraser les textes (ou de les résumer lapidairement) sans aucune valeur ajoutée pour le lecteur ».

« L'article est globalement bien écrit mais présente un travail purement descriptif ».

Développements inutiles

Certains articles contiennent des développements inutiles qui nuisent à la contribution.

Forme

La forme a été longuement évoquée dans notre éditorial d'avril 2010, tant pour les rejets immédiats que pour les demandes de resoumission immédiate. Là encore, elle ressort comme une cause fréquente de rejet au premier tour, même si elle ne constitue que très rarement l'unique motif de rejet à ce stade du processus.

Écriture

Certains articles sont écrits dans un français très approximatif qui rend la lecture par les évaluateurs extrêmement difficile.

Il faut également veiller à éviter des erreurs de détail qui nuisent à la crédibilité. Par exemple, le terme «GAAP», qui signifie «Generally Accepted Accounting Principles», devient pour un auteur «General Accepted Accountant Principal». Ou un autre article fait référence à la «Commission Économique Européenne (CEE)», qui n'existe plus et a été remplacée par l'Union Européenne (UE) en... 1993.

Confusion, manque de clarté

Cette exigence de clarté est partagée par pratiquement toutes les revues. Elle tient à deux raisons au moins :

a) Nos articles sont faits pour être lus et de leur clarté dépend notre image. «Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément». Un propos peu clair impose le respect aux ignorants mais est le plus souvent suspect aux yeux des scientifiques.

b) Nous sommes tous des chercheurs, mais également des pédagogues. Nous n'avons donc aucune excuse pour nous exprimer de façon absconse.

Structure du papier

Alors que les articles fondés sur une approche quantitative utilisent souvent une structure standard, celle-ci est beaucoup plus souple dans les articles de nature qualitative. Par conséquent la structure peut devenir un élément important de l'article et tout défaut risque de nuire à la qualité de l'article. Les défauts suivants ont pu être relevés :

- Inadéquation entre le titre du papier et le contenu du papier
- Inadéquation entre la question de recherche et le contenu du papier
- Structure du papier très déséquilibrée
- Lien entre les parties inexistant.

De manière générale, il peut exister une disproportion entre la partie théorique et la partie empirique. La distinction suivante nous semble utile: *telling* (histoire)/*showing* (preuves)². De manière caricaturale, les articles de nature quantitative ont tendance à surdimensionner les preuves, en oubliant l'histoire, tandis que, au contraire, les articles qualitatifs courent le risque de trop développer l'histoire au détriment des preuves.

Normes de présentation, références bibliographiques

Comme nous l'avons déjà signalé, de nombreux articles ne respectent pas les normes de présentation des références bibliographiques indiquées sur le site de la revue (<http://services.bepress.com/cc/recommandations.html>).

Soumissions multiples et auto-plagiat

Nous avons été confrontés à des situations délicates qui conduisent à un rejet des articles. Ainsi, un article soumis à CCA était également en cours de soumission dans une autre revue. Nous avons découvert cette situation par hasard puisqu'il s'est trouvé que l'un des évaluateurs que nous avons sollicité pour CCA venait d'évaluer le papier pour l'autre revue...

Dans ce cas, nous ne pouvons que renvoyer les auteurs aux instructions qui figurent explicitement sur le site de la revue :

« Recommandations aux auteurs - Remarque préliminaire : les papiers actuellement soumis à une autre revue ou acceptés dans une autre revue ne peuvent être soumis en même temps à CCA. En soumettant son article, l'auteur déclare sur l'honneur que son travail n'est pas en soumission ni publié ailleurs ».

Enfin, nous avons été confrontés récemment à un cas que l'on pourrait qualifier d'auto-plagiat, l'auteur soumettant un article contenant des parties communes avec un article qu'il a publié. Ce cas est toujours délicat car la frontière entre la « citation raisonnable » et l'auto-plagiat n'est pas toujours facile à définir. En l'espèce, les citations étaient vraiment trop nombreuses (des pages entières) et la question de recherche du second papier était en fait incluse dans le papier déjà publié.

Simultanéité des causes

Parmi les causes de rejet évoquées, certaines peuvent être qualifiées de « rédhitoires » et d'autres de « complémentaires ». Les faiblesses portant sur la question de recherche et la contribution de l'article sont certainement des causes pouvant mener à elles seules au rejet. Cependant, notre expérience montre que les causes se cumulent souvent dans les articles.

Des suggestions pour éviter les rejets au premier tour

Nous ne souhaitons pas reprendre intégralement les suggestions formulées dans l'éditorial d'avril 2010 et qui, pour la plupart, restent valables : améliorer la forme (style, orthographe, ponctuation), quitte à faire relire par un professionnel ou un francophone de naissance, et mettre les références aux normes de la revue.

Nous allons évoquer maintenant des suggestions portant sur des causes de rejet apparaissant après une évaluation approfondie.

Justifier le contexte

Pour tous les articles utilisant un terrain provenant d'un pays donné (France, Canada, Tunisie, pour reprendre les articles soumis à CCA), il est important de justifier le choix du pays :

- Question de recherche originale liée au pays ?
- Contexte institutionnel original ?
- Existence de variables spécifiques ?

Conseils généraux

Enfin, les conseils suivants devraient s'avérer utiles :

- Soigner le résumé
- Soigner l'introduction
- « Motiver » le papier
- Pointer les références (de l'article vers la liste et de la liste vers l'article) ou utiliser un logiciel du type EndNote.
- Présenter le papier à des congrès (dont celui de l'AFC) et des séminaires avant de le soumettre à CCA
- Obtenir des commentaires de collègues sur le papier avant de le soumettre à CCA.

Nous avons conscience du fait que les deux dernières suggestions risquent de ralentir mécaniquement, mais temporairement, le flux de soumissions à CCA mais nous sommes prêts à courir ce risque car nous avons l'espoir que, en régime de croisière, le niveau moyen des articles soumis à notre revue sera sensiblement amélioré.

Les rédacteurs

Marc Nikitin et Hervé Stology

Anne Pezet et Charles Piot

Notes

1. Cette remarque (très courante de la part des évaluateurs des papiers quantitatifs) peut prêter à discussion. Elle implique en effet que la durée de validité des résultats obtenus est très brève. Cela peut paraître contradictoire avec la nature scientifique des résultats. Un énoncé ne semble pouvoir être considéré comme scientifique qu'à deux conditions :

Références

- Howard, T. P., Stout, D. E. (2006). Reasons accounting case/instructional resource papers are rejected for publication. *Journal of Accounting Education* 24 (1) : 1-15.
- Stout, D. E., Rebele, J. E., Howard, T. P. (2006). Reasons research papers are rejected at accounting education journals. *Issues in Accounting Education* 21 (2) : 81-98.
2. Nous remercions Cédric Lesage et Martin Messier pour cette distinction, évoquée dans le cadre d'un séminaire du CEFAG auquel nous avons participé.
- a) il a été établi selon des méthodes rigoureuses ;
b) il a une espérance de vie « significative ».
- Cette remarque illustre probablement une différence d'approche entre les méthodes quantitatives et qualitatives.